

### SOURCES DES DONNÉES

La majorité des renseignements contenus dans la page sur les tendances démographiques d'emploisNB.ca sont basés sur les programmes d'estimations démographiques trimestrielles et d'estimations démographiques annuelles.

Ces programmes statistiques fournissent des estimations non seulement sur la population totale, mais aussi sur les composantes suivantes de la croissance démographique : naissances, décès, immigration, émigration, émigration de retour, émigration temporaire nette, résidents non permanents nets et migration interprovinciale. En outre, ces estimations annuelles sont disponibles selon l'âge, le sexe et la géographie infraprovinciale.

Ces estimations sont basées sur des données provenant de diverses sources, dont le recensement, les actes de naissance et de décès, les données sur les contribuables et les documents d'immigration. À l'heure actuelle, les estimations sont fondées principalement sur le Recensement de 2016. À la fin de 2023 ou au début de 2024, les données du Recensement de 2021 seront utilisées pour réétalonner et réviser les estimations démographiques trimestrielles et annuelles.

### TERMINOLOGIE<sup>1</sup>

**Migration internationale** : Déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Une distinction est faite à cet égard entre les immigrants, les émigrants, les émigrants de retour, le solde de l'émigration temporaire ainsi que le solde des résidents non permanents. Le nombre net de migrants internationaux est obtenu selon la formule suivante : le nombre d'immigrants + le nombre d'émigrants de retour + le solde des résidents non permanents – (le nombre d'émigrants + le solde de l'émigration temporaire).

- **Émigrant** : Citoyen canadien ou immigrant qui a quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays. L'émigration peut être temporaire ou permanente. L'émigration nette est le solde des émigrants, moins le nombre d'émigrants de retour, plus le nombre net d'émigrants temporaires.
- **Immigrant** : Personne à qui les autorités d'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada de façon permanente. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (processus de citoyenneté), soit des résidents permanents en vertu de la loi canadienne. Certains immigrants résident au Canada depuis plusieurs années, tandis que d'autres sont arrivés récemment.
- **Résident non permanent** : Personne qui se trouve légalement au Canada sur une base temporaire en vertu d'un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) délivré à cette personne ainsi qu'aux membres de sa famille vivant avec elle. Le nombre net de résidents non permanents représente la variation du nombre de résidents non permanents entre deux dates.

**Migration interprovinciale** : Déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagné d'un changement de lieu habituel de résidence. La migration interprovinciale nette est la différence entre le nombre de migrants entrants et le nombre de migrants sortants.

**Migration intraprovinciale** : Déplacements d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou du même territoire, accompagnés d'un changement permanent de résidence. La migration intraprovinciale nette représente la différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants dans une région intraprovinciale donnée.

**Âge médian** : Âge exact au-delà duquel la moitié de la population est plus âgée et en deçà duquel l'autre moitié est plus jeune.

---

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada